

Sous la pression des associations notamment l'Association Démocratique des Femmes du Maroc, et grâce à la volonté de Mohammed VI, les femmes longtemps mises à l'index semblent réacquérir leur autonomie civile.

En janvier 2004, une réforme du Code du statut personnel (*Moudawana*), désormais appelé Code de la Famille est adopté par le parlement. Quand auparavant celui-ci stipulait « obéissance de l'épouse à son mari », et interdisait aux femmes de divorcer - alors que celles-ci pouvaient être répudié selon le seul jugement de leur époux et ce sans aucun recours légale - elles jouissent désormais de la possibilité de faire entendre leurs droits par l'intermédiaire d'un juge. Les femmes, ne pouvant choisir leur futur mari étaient contraintes au choix de leur père, de leur frère ou d'un tuteur légal (*wali*). Dans le nouveau texte, la notion de Wali disparaît et l'âge minimum pour se marier devient 18 ans pour les hommes comme les femmes...

La femme est devenue pratiquement l'égale de l'homme. Charge maintenant aux institutions d'appliquer et de respecter ces nouvelles lois afin que cette égalité soit effective au sein de la société marocaine.

Loin des métropoles, des réformes sociales et des banquets royaux, les femmes issues du Maroc que certains qualifient d'inutile, représentent le faire valoir d'une population battante et bien décidée à aller de l'avant...

Dans les campagnes, les femmes pâtissent d'une pression sociale plus forte. À la fois chargées des questions alimentaires, et de l'organisation du foyer, elles doivent en plus participer aux activités agricoles, quand elles ne s'en occupent pas entièrement. La pauvreté d'un état classé au 154^e rang mondial par le Programme des Nations-Unies pour le Développement et les méfaits de la mondialisation ne contribuant pas à les aider.

En 2002, l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel et le Ministère du Commerce et de l'Industrie, développent un projet pilote d'entreprenariat féminin. Les objectifs sont principalement de permettre aux femmes d'augmenter leur niveau de vie et d'accéder à une certaine indépendance ainsi que de mettre en exergue les richesses naturelles marocaines. Différents projets se mettent alors en place : développement de l'oléiculture dans la province de Chefchaouen (région du Rif), développement de l'artisanat marocain, développement de la culture de l'huile d'Argan dans la région d'Essaouira...

... Hanane, troisième fille de la famille El Bechtaoui, travaille aux champs avec sa mère et ses sœurs. Âgée de 16 ans, son regard trahit un caractère bien trempé et l'expérience d'une vie difficile dans un village où il n'y a ni eau courante, ni électricité. Pourtant, Hanane, comme toutes les femmes qui vivent là-bas, semble porter sur le visage le sourire d'une félicité triomphante, comme la preuve d'une joie éternelle.

Aujourd'hui ces femmes devenues "financièrement indépendantes" commencent à s'affirmer socialement.